

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine séance publique du Conseil municipal qui se réunira à l'Hôtel de ville le **lundi 13 mai 2024 à 18h30**.

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 4 avril 2024
- 2 - Compte rendu des décisions prises conformément à l'article L2122.22 du Code général des collectivités territoriales portant sur les délégations de pouvoirs au Maire
- 3 - Approbation du rapport de la commission d'évaluation des charges transférées consécutif à la déclaration d'intérêt communautaire d'équipements culturels
- 4 - Délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation de la résidence de tourisme "Chapelle Saint-Denis" à Châteauroux - Approbation du choix du délégataire
- 5 - Groupement de commandes relatif à des prestations de transport collectif de voyageurs dans le cadre scolaire et périscolaire
- 6 - Adhésion à la Centrale d'Achat du Numérique et Télécoms (CANUT)

- 7 - Convention de refacturation avec l'association Villes de France
- 8 - Personnel municipal - modification du tableau des effectifs
- 9 - Création des emplois saisonniers 2024
- 10 - Dénomination du kiosque "Charles Aznavour" situé sur le site du jardin public
- 11 - Renouvellement des conventions bipartites d'utilisation des installations sportives entre la Ville et les lycées
- 12 - Création d'un secteur commun sur les groupes scolaires le Colombier et Jean Zay
- 13 - Acquisition de la parcelle cadastrée AB 66 lieudit Champ des Moulins à Châteauroux
- 14 - Acquisition de la parcelle cadastrée AT 204 - chemin du cendrier à Châteauroux
- 15 - Raccordement du centre social et culturel Beaulieu et de la crèche des lutins sur le réseau de chaleur de l'OPAC 36
- 16 - Convention de servitudes au profit d'Enedis - Parcelle BE 118 et 119 sises allée des Sablons au Poinçonnet
- 17 - Ajustement de la tarification du stationnement payant de surface des zones "Rapid" et "Trankil"